



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **29 JUIN 2026**

Délibération n° **DEL-2026-0254**

Rendu compte des délégations au Président – Mandat 2026 - 2032

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 63
Pouvoirs : 9
Absents : 2 (Philippe LORIMIER, Agnès DUPON)
Excusés : 9
Pour : 72
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

02 JUL. 2026

et publié le

02 JUL. 2026

Secrétaire de séance :
Claude BENOIT

Le lundi 29 juin 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 23 juin 2026.

Présents : Henri BAILE, Pierre BARUZZI, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Margaux BERLIOZ, Jérôme BIGLIA, Clément BONNET, Dominique BONNET, Théodore BONNET-GAMARD, Jean-Claude BOREL-GARIN, Yannick BOUCHET-BERT-PEILLARD, Coralie BOURDELAIN, Régine BOURGEOIS, Marieke BUNTINX, Jean-Marie CABRIERES, Marc CECON, Karim-Eugène CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Dominique CLOUZEAU, Jean-Noël COLLE, Cécile CONRY, Arthur CULLATI, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Christophe DURET, Laure FAYOLLE, Jean-Yves GAYET, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Marc GRAMBIN, Annick GUICHARD, Caroline HALLE, Mylène JACQUIN, Adelin JAVET, Martine KOHLY, Françoise LANNOY, Jérôme LARDIERE, Floriane LATRAYE, Séverine LE BIHAN, Pascal LEMOINE, Hervé LENOIRE, Cédric LESCURE, Stéphane MALARD, Laurie MENGUY, Françoise MIDALI, Michel MIET, Rebecca NALLET, Céline PAVAROTTI, Delphine PERREAU, Valérie PETEX, Fabrice RAFFA, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Cécile ROBIN, Eric ROETS, Jean-Luc ROUX, Olivier SALVETTI, Myriam SIMONAZZI, Brigitte SORREL, Christophe SUSZYLO, Agnès TIMONER, Martine VENTURINI

Pouvoirs : Anne-Françoise BESSON à Christophe DURET, Claude COCQUET à Cécile ROBIN, Laurent DESGOUIS à Martin GERBAUX, Thierry FEROTIN à Dominique BONNET, Sandrine GAUCHON à Adrian RAFFIN, Virginie GRAS à Patricia BELLINI, Jean-Marc MICHEL à Christophe SUSZYLO, François OLLEON à Jean-François CLAPPAZ, Marc ROSSET à Martine KOHLY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

En matière d'affaires juridiques et d'assurances :

Dépôt de plainte :

Date de l'évènement	Objet	Lieu
Entre le 13 et le 14 avril 2026	Dégradations et vols	Service des Eaux – Saint-Vincent-de Mercuze
26 mai 2026	Incendie Colonnes de déchets	Villard-Bonnot

En matière de subvention :

Attribution de la part intercommunale des subventions relatives à l'amélioration du parc privé (OPAH, OPAH RU) :

Date de signature	Numéro des décisions	Montants	Nature
28/04/2026	DEC-2026-217-DALE	1302	OPAH - adaptation
28/04/2026	DEC-2026-218-DALE	4563	OPAH - ravalement de façade
28/04/2026	DEC-2026-219-DALE	1 6304	OPAH - dégradation d'un élément
28/04/2026	DEC-2026-220-DALE	10200	OPAH - rénovation énergétique
28/04/2026	DEC-2026-221-DALE	1500	OPAH - adaptation
28/04/2026	DEC-2026-222-DALE	10200	OPAH - rénovation énergétique
28/04/2026	DEC-2026-223-DALE	10200	OPAH - rénovation énergétique

Attribution des aides du programme Habiter mieux, Fonds Air-Bois, Fonds solaire thermique, Flotte véhicule vert :

Date de signature	Numéro des décisions	Montants	Nature
17/04/2026	DEC-2026-214-DALE	800	Habiter Mieux
17/04/2012	DEC-2026-215-DALE	800	Habiter Mieux
17/04/2026	DEC-2026-216-DALE	800	Habiter Mieux
04/05/2026	DEC-2026-224-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-225-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-226-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-227-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-228-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-229-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-230-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-231-DALE	1 600	Prime air Bois
04/05/2026	DEC-2026-232-DALE	3 000	Prime air Bois

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

05/05/2026	DEC-2026-233-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-234-DALE	3 000	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-235-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-236-DALE	3 000	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-237-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-238-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-239-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-240-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-241-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-242-DALE	3 000	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-243-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-244-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-245-DALE	3 000	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-246-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-247-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-248-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-249-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-250-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-251-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-252-DALE	2 000	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-253-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-254-DALE	2 000	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-255-DALE	3 000	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-256-DALE	1 600	Prime air Bois
05/05/2026	DEC-2026-257-DALE	1 600	Prime air Bois
06/05/2026	DEC-2026-258-DALE	800	Habiter mieux

Sollicitation de subvention auprès de tout organisme financeur :

Date de la demande de subvention	Objet et lieu	Financeur	Montant en euros
15/04/2026	Convention d'objectifs et de financement 2026-2029 RPE DU GRANIER	CAF de l'Isère	Calcul en fonction de la fréquentation
15/04/2026	Convention d'objectifs et de financement 2026-2029 RPE L'ARCHE	CAF de l'Isère	Calcul en fonction de la fréquentation
15/04/2026	Convention d'objectifs et de financement 2026-2029 RPE LA P'TITE QUENOTTE	CAF de l'Isère	Calcul en fonction de la fréquentation
15/04/2026	Convention d'objectifs et de financement 2026-2029 RPE LE PRE EN BULLE	CAF de l'Isère	Calcul en fonction de la fréquentation

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Attribution de la part intercommunale des subventions "Financer l'investissement de mon commerce de proximité" :

Date de la signature	Bénéficiaire	Type de structure	Objet des investissements	Commune d'implantation de l'établissement	Montant en euros
12/05/2026	Chauss & Sport	Commerce	Travaux & achat de matériel	Allevard	3 598
12/05/2026	L'éclosion	Restaurant	Achat de matériel	Chapareillan	2 256

En matière de domaine et patrimoine :

Occupation au bénéfice de la CCLG (ancienne formulation biens immobiliers pris à bail) :

Date de signature	Etat	Objet	Domaine du propriétaire	Montant du loyer ou de la redevance
03/04/2026	Conclusion	M. COUTURIER Jean-Pierre / DEA-26-233-Convention occupation précaire d'une parcelle privée pour installation clôture périmètre captage Tartas Allevard	Privé	à titre gratuit
03/04/2026	Conclusion	Mme RODRIGUEZ Sylvie M. BRUNET-MANQUAT Mathieu/DEA-26-234-Convention occupation précaire d'une parcelle privée pour installation clôture périmètre captage Tartas Allevard	Privé	à titre gratuit
03/04/2026	Conclusion	Mme DAMIANI Jeanine/DEA-26-235-Convention occupation précaire d'une parcelle privée pour installation clôture périmètre captage Batie Plateau-des-Petites-Roches	Privé	à titre gratuit
03/04/2026	Conclusion	Mme EMANUEL Nicole/DEA-26-236-Convention occupation précaire d'une parcelle privée pour installation clôture périmètre captage Batie Plateau-des-Petites-Roches	Privé	à titre gratuit

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

21/04/2026	Conclusion	DEJP-26-285 Convention de mise à disposition temporaire et gratuite de locaux - RPE Les Grésimômes - Commune de Bernin	Public	Gratuit
06/05/2026	Conclusion	Mise à disposition d'un mobil'home pour les saisonniers de la piscine de Saint-Vincent-de-Mercuze	Public	250€ / mois / mobil'home

En matière de Finances :

Gestion des régies de recettes et d'avances :

Date	N° de la décision	Objet
24/03/2026	DEC-2026-190-DFCP	Régie de recettes de la médiathèque Jean Pellerin de Pontcharra
25/03/2026	DEC-2026-191-DFCP	Nomination du mandataire de la régie de recettes du musée d'Allevar

En matière de Domaines divers :

Conventions diverses :

Date de la convention	Durée de la convention	Etat	Objet	Titulaire
04/02/2025	Date de signature > 31/12/2026	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Allevar
05/02/2025	Date de signature > 31/12/2027	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Barraux
06/02/2025	Date de signature > 31/12/2028	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Bernin
07/02/2025	Date de signature > 31/12/2029	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Biviers
08/02/2025	Date de signature > 31/12/2030	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	SISSOC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

09/02/2025	Date de signature > 31/12/2031	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Chamrousse
10/02/2025	Date de signature > 31/12/2032	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Chapareil-lan
11/02/2025	Date de signature > 31/12/2033	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Crêts-en-Belle-donne
12/02/2025	Date de signature > 31/12/2034	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Goncelin
13/02/2025	Date de signature > 31/12/2035	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Le Haut-Bréda
14/02/2025	Date de signature > 31/12/2036	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	La Terrasse
15/02/2025	Date de signature > 31/12/2037	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Le Cheylas
16/02/2025	Date de signature > 31/12/2038	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Le Touvet
17/02/2025	Date de signature > 31/12/2039	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Le Versoud
18/02/2025	Date de signature > 31/12/2040	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Les Adrets
19/02/2025	Date de signature > 31/12/2041	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Lumbin
20/02/2025	Date de signature > 31/12/2042	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Montbonnot-Saint-Martin
21/02/2025	Date de signature > 31/12/2043	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture	Revel

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

			publique de la CCLG	
22/02/2025	Date de signature > 31/12/2044	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Plateau-des-Petites-Roches
23/02/2025	Date de signature > 31/12/2045	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	St-Ismier
24/02/2025	Date de signature > 31/12/2046	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	St-Jean-Le-Vieux
25/02/2025	Date de signature > 31/12/2047	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	St-Martin-d'Uriage
26/02/2025	Date de signature > 31/12/2048	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Saint-Nazaire-les-Eymes
27/02/2025	Date de signature > 31/12/2049	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Saint-Vincent-de-Mercuze
28/02/2025	Date de signature > 31/12/2050	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Sainte-Agnès
01/03/2025	Date de signature > 31/12/2051	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Sainte-Maire-d'Alloix
02/03/2025	Date de signature > 31/12/2052	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Tencin
03/03/2025	Date de signature > 31/12/2053	Conclusion	Convention de coopération Intercommunale / Fonctionnement du réseau de Lecture publique de la CCLG	Theys
16/03/2026	3 ans	Conclusion	Convention de mise à disposition Maquis du Grésivaudan	ANAMG
16/03/2026	29/05 au 31/12/2026	Conclusion	Convention de co-accueil espace aragon jazz à Barraux	Itinéraire bis
06/05/2025	12/05 au 14/06	Conclusion	Convention Palindrome Gibouivre	Collège Belle-donne

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

05/03/2026	1/09/2025 au 31/08/2026	Conclusion	Convention EAC_Fiction radiophonique en bibliothèque	Collège Pierre Aiguille/Ragio Grésivaudan/BM Le Touvet
30/03/2026	30/03 au 30/09/2026	Conclusion	Convention EAC Projet Gresimuse	AMZOV
30/03/2026	30/03 au 30/09/2026	Conclusion	Convention EAC Projet Gresimuse	Centre muscial Accords
30/03/2026	30/03 au 30/09/2026	Conclusion	Convention EAC Projet Gresimuse	Association musicale de Chapareil-lan
30/03/2026	30/03 au 30/09/2026	Conclusion	Convention EAC Projet Gresimuse	Ecole de cordes du Grésivaudan
22/04/2026	indéfini	Conclusion	Convention de mise à dispo de composteurs sur site de compostage partagé	LES 7 LAUX - THEYS
22/04/2026	indéfini	Conclusion	Convention de mise à disposition de composteurs et de fonctionnement d'un site de compostage partagé	Les Granges des Toits Liés
22/04/2026	indéfini	Révision	Convention groupement de commande UIVE site ATHANOR	Avenant 4 - METRO
23/04/2026	indéfini	Conclusion	Convention de mise à disposition d'un broyeur végétaux	Allevard
12/03/2026	8 mois	Conclusion	Convention Grésivaudan Running Challenge 2026 - DSMT-26-072	Roc Revel
12/03/2026	8 mois	Conclusion	Convention Grésivaudan Running Challenge 2026 - DSMT-26-073	CAPRG
12/03/2026	8 mois	Conclusion	Convention Grésivaudan Running Challenge 2026 - DSMT-26-074	Les Branchassiers
12/03/2026	8 mois	Conclusion	Convention Grésivaudan Running Challenge 2026 - DSMT-26-071	Grésicourant
12/03/2026	8 mois	Conclusion	Convention Grésivaudan Running Challenge 2026 - DSMT-26-070	Nautic Sports 38

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

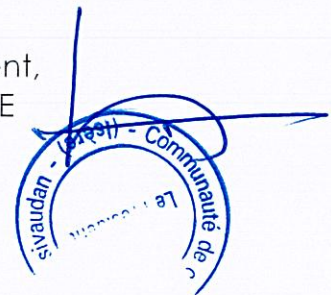
02/04/2026	31/12/2026	Conclusion	Convention d'occupation temporaire des piscines inter-communales -DSMT-26-219	MNS
------------	------------	------------	---	-----

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **29 JUIN 2026**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

